



Écologie. Déjà engagé dans une démarche RSE, le constructeur et éditeur de solutions vidéo Pryntec a mis en place toute une méthodologie d'écoconception avec l'accompagnement de l'Ademe.

Pryntec écoconçoit grâce au soutien de l'Ademe

Corpeau **F**leuron français de la construction et de l'édition de solutions vidéo, la société cote-d'orientienne Pryntec qui emploie aujourd'hui 20 ingénieurs R&D a dernièrement sorti un nouveau produit, la borne vidéo mobile S, petite sœur de la borne vidéo mobile. Plus petite et plus légère (sept kilogrammes contre 26), elle a surtout la particularité d'être entièrement écoconçue. « Pour arriver à ce résultat, explique Anne Pirio, responsable marketing chez Pryntec, toute une méthodologie a été mise en place grâce à l'Ademe et repose sur cinq piliers : l'analyse des aspects environnementaux, le brainstorming et la veille, la définition de nos objectifs, l'établissement d'un calendrier (ici, un an et demi) et enfin la réalisation ». Lauréate du trophée Éco-innové 2020, l'entreprise souligne que cette démarche d'écoconception s'inscrit dans une démarche plus vaste de RSE.



À gauche, le produit initial, une borne vidéo mobile, et à droite, le produit retravaillé selon la méthodologie d'écoconception, une borne vidéo mobile S.

« Fort de nos 40 ans de savoir-faire, c'est une priorité que nous avons décidé de nous donner. Mais l'écoconception était aussi une demande de nos clients, et notamment des collectivités », complète Anne Pirio. Si ce nouveau modèle écoconçu à 100 % est aujourd'hui meilleur pour l'environnement et moins cher pour son acquéreur, Pryntec dispose surtout d'une méthodologie duplicable à l'ensemble des produits

qu'elle conçoit. « Un avantage certain », reconnaît sa responsable marketing.

L'ADEME ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES

« Cela faisait quelques années que l'Ademe essayait d'accompagner les industriels, confie Cécile Colson, chargée de mission référente en matière d'écoconception au sein de l'Ademe Bourgogne Franche-Comté. Aujourd'

d'hui, une entreprise développe un produit ou un service dont elle sait qu'elle peut réduire les impacts... Si elle se pose toutes ces questions dès le début, elle pourra ainsi en réduire considérablement l'impact environnemental ». Pour ce faire, l'Ademe BFC travaille aujourd'hui en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire au contact avec les entreprises, au sein du réseau T2E et de la cellule écoconception de l'Agence économique régionale.

Si depuis le début de l'année 2021, moins de 10 projets ont déjà été accompagnés, l'Ademe estime pouvoir tripler le nombre d'entreprises accompagnées. « Nous avons pour cela formé 13 consultants qui sillonnent la Bourgogne Franche-Comté pour aller à la rencontre des entreprises et à la découverte de leurs besoins. »

ANTONIN TABARD